

Réformes Blanquer et Fonction publique : inégalités, autorité et mépris !

Réformes Blanquer : une profonde transformation du système éducatif

Réforme du lycée / du bac

L'offre de formation (spécialités, options) est très **inégal**e sur tout le territoire. Les nouvelles modalités de passation du bac consacrent la fin du bac national et ouvrent la porte à une multitude de **bacs locaux**. Le contrôle continu et les épreuves en cours d'année vont devenir synonymes de course infernale à l'évaluation sans réel temps d'apprentissage. Les élèves sont sommés dès la classe de 2^{nde} de faire des choix qui les enferment dans des parcours pré-déterminés, en lien avec ParcoursSup. Cette réforme va **dégrader encore davantage les conditions d'enseignement** (diminution des dédoublements, emplois du temps impossibles...).

Loi Blanquer

Elle consacre un **système scolaire à deux vitesses et la fin de l'unité du second degré** avec les EPSF (rapprochement forcé école-collège). Elle marque une transformation profonde de nos métiers en **attaquant notre liberté d'expression, en mettant en concurrence les personnels et les établissements** à travers de nouvelles modalités d'évaluation du système éducatif.

Des réformes, une même logique !

→ **logique budgétaire**

Réforme du lycée qui permet de **supprimer des postes** ; la casse du statut est un moyen de faire sauter le verrou pour atteindre l'objectif de 50 000 suppressions de postes dans la Fonction publique d'État.

→ **logique idéologique**

Dans l'éducation, institutionnaliser une école **inégalitaire, à deux vitesses**. Imposer une **Fonction publique aux ordres**, soumise à l'autorité politique.

En définitive, consacrer un modèle social qui rompt avec les principes centraux de notre démocratie.

Réforme de la Fonction publique : une régression sans précédent !

Aujourd'hui : Les élu-es du SNES-FSU, élu-es en décembre 2018, font actuellement un travail important de vérification des projets de l'Administration pour s'assurer que **les droits de tous les collègues sont respectés**.

Demain : Dans le projet Dussopt, **les commissions paritaires ne seront plus consultées sur aucun acte de gestion** (carrière, mutations, promotions...). Il n'y aura plus aucune garantie que nos droits soient examinés de manière équitable et impartiale. C'est la porte ouverte à l'**arbitraire**. **La fin des commissions paritaires, c'est la fin d'un regard sur les décisions de l'administration exercé par des pairs élus**. Refusons ce recul sans précédent !

Aujourd'hui : Les fonctionnaires sont sous statut, gage de leur **indépendance**. Le fonctionnaire est un **citoyen, agent au service de l'État et non agent du pouvoir politique en place**. C'est un élément central de notre modèle social et démocratique. Or le projet Dussopt prévoit un recours accru à la contractualisation.

Demain : Les contractuels placés **sous la coupe de leur supérieur hiérarchique direct**, porte ouverte à des multiples pressions au risque de **faire primer les intérêts privés et marchands sur l'intérêt général**, en étant soumis à l'autorité politique.

**Rendez-vous dans l'action les 1^{er} et 9 mai localement
et le samedi 18 mai à Paris pour la manifestation nationale !**